« Bande de cochons, l'Islam va vous combattre, musulman jusqu'à la mort… » : Yassine Otman, détenu de la prison d'Aiton (73), condamné pour outrages ; il écoutait des chants religieux si fort que les gardiens ont dû couper l'électricité de sa cellule

09/08/2023 à 14h52



Le 7 juin dernier, au quartier d'isolement de la prison d'Aiton, un détenu qui écoutait des chants religieux à un niveau sonore élevé obligeait les surveillants à couper l'électricité de sa cellule. Ces derniers lui avaient demandé, en vain, de baisser le son.

Furieux, l'homme condamné en février 2023 à 12 ans de prison dans le cadre du procès des attentats de 2015 au Bataclan, se mettait à déverser les propos suivants : « *… bande de cochons, l'Islam va vous combattre, vive le Coran, musulman jusqu'à la mort…* ». La veille, ce dernier s'en était déjà pris à ses gardiens en les traitant notamment de « *chiens* » et d'

« *islamophobes de m…* ».

[…]

Tout en concédant les outrages jugés, l'avocat de la défense du barreau de Clermont-Ferrand, M[e] Jean-François Canis, a contesté en revanche l'acte d'apologie reproché à son client. « *Traiter des surveillants de cochons en leur disant que l'Islam va les combattre sont des paroles certainement déplacées mais en aucun cas une apologie du terrorisme surtout quand elles sont tenues par un détenu exemplaire qui, ce jour-là, a perdu son sang-froid* ».

Condamné à six mois de prison ferme pour les outrages, l'homme a été relaxé du chef d'"apologie".

Le Dauphiné